PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES

Année scolaire

2025-2026

Table des matières

Table des matières 2
1- CONTEXTE 4
1-2-3- Le public 6
1-2-5 L'équipe d'animation 8
2- LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES 9
Finalité du Projet : Vivre Ensemble 9
2-1 Objectifs pédagogiques et Actions associées 9
2-2 Axes transversaux : 10
2-2-5 Le Vivre Ensemble, Une Valeur Partagée 11
3- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT 11
3-1- Les modalités d'inscriptions 11
Modalités d'Inscription aux Activités 12
3-2- Les différents temps de la journée 12
Accueil du Matin 12
Accueil du Soir 12
Les temps libres 12
Les temps d'activités (9h30-11h45 ; 14h30-16h) 13
Les temps de repas 13
Le goûter (16h15-17h) 13
Le Temps Calme 13
La Sieste 13
Les Temps de Bilan 14
3-3- Santé, sécurité 16
3-4- Le rôle de chacun 17
3-6- Les outils pédagogiques 18
3-7- Les relations 19
4- LES PROJETS 20
5- LES MOYENS 21
5-1- Matériel 21
Le Matériel Pédagogique 21
Les Structures Extérieures Accessibles à Pied 21
Les Sorties 22
Les Transports 22
5-2- Communication 22
Communication interne 22

Communication avec les enfants 22
Communication avec les parents 23
Communication avec les Partenaires Extérieurs 23
6- L'ÉVALUATION 23
Outils et Méthodes d'Évaluation 24
Synthèse des Évaluations 25
ANNEXES 25
Tarifs de l'accueil 31

1- CONTEXTE

1-1- L'association

Le Créneau est une association loi 1901 à but non lucratif. Cette dernière est affiliée à la fédération des FRANCAS.
C'est une association pour le développement des activités socioéducatives et culturelles sur le territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac. Elle organise les accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires sur les communes de Marcillac Vallon et Salles La Source, l'accueil ados et elle gère la cyber-base.

L'association organise des activités et s'engage à :

- Tenir compte du développement de la personne
- Favoriser l'autonomie d'être, de penser, d'agir et la possibilité de trouver sa place ou de se réaliser socialement
- Privilégier la découverte, l'expérience, pour favoriser la connaissance
- Amener chacun à explorer et faire par lui-même
- Favoriser la rencontre avec l'autre
- Permettre à chacun de laisser se manifester ses qualités et ses talents afin de favoriser son épanouissement
- Favoriser la coéducation (familles, équipes enseignantes, animateurs) pour la cohérence de l'action éducative auprès des jeunes et des enfants

1-2- Les différents accueils de loisirs sans hébergement

L'association organise différents accueils :
- l'accueil de loisirs périscolaire Jean Auzel pour les enfants scolarisés à l'école Jean Auzel
- l'accueil de loisirs périscolaire Souyri pour les enfants scolarisés à l'école de Souyri
- l'accueil de loisirs péri et extra scolaires (mercredis et vacances scolaires) pour tous les enfants
- l'accueil ados pour les jeunes du territoire.

Afin d'avoir des objectifs éducatifs partagés pour les enfants du territoire, les communes de Marcillac et de Salles La Source ont signé un Projet éducatif territorial Plan mercredi qui a pour objectifs éducatifs :
- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Encourager l'autonomie et la responsabilité
- Promouvoir l'inclusion et la citoyenneté active

L'équipe s'appuiera sur ce Pedt Plan Mercredi pour écrire le projet pédagogique des ALP.

De plus, les responsables des différents accueils participent aux actions enfance jeunesse et parentalité de la Convention territoriale globale enfin de rentrer dans une cohérence éducative du territoire.

1-2-1- Les locaux

Les différents accueils utilisent les locaux des écoles publiques des communes de Marcillac Vallon et Salles La Source.

	ALP Jean Auzel	**ALP Souyri**	**Mercredis**	**Vacances**	**ADOS**
ÉCOLE Jean Auzel					
Site Chenevrière					
Salle ALP	x		x	x	
Salle Motricité	x		x	x	
Réfectoire	x		x	x	
Sanitaires	x		x	x	
Cours	x		x	x	
Salle de sieste	x		x	x	
Site place des écoles					
Salle ALP	x		x	x	x
Salle de danse	x		x	x	x
Espace bibliothèque	x			x	
Réfectoire	x				
Cour	x		x	x	x
Salle informatique	x				
Sanitaires	x		x	x	x
École Souyri					
Salle ALP		x		x	
Salle motricité		x		x	
Salles de classe		x			
Salle de sieste		x		x	
Sanitaires		x		x	
Cours		x		x	

Terrain		x		x	
Salle des associations				x	

Aménagement des salles :
Dans les salles ALP, des coins sont aménagés pour offrir aux enfants des espaces où ils peuvent s'épanouir et se divertir de manière constructive. Ces coins jeux sont variés et incluent différentes catégories pour répondre aux divers intérêts et besoins des enfants. Coopérer, à prendre des décisions et à développer des stratégies. Cela aide également à renforcer leurs compétences en mathématiques, en lecture et en résolution de problèmes.

Chaque coin jeu est conçu pour offrir une expérience enrichissante et variée, contribuant au développement global des enfants. Ces espaces permettent non seulement de s'amuser, mais aussi d'apprendre, de socialiser et de grandir dans un environnement sécurisé et stimulant.

1-2-2- Horaires

ALP Jean Auzel
matin : 7h30-8h50
midi : 12h-13h50
soir : 17h-18h30
Une garderie est organisé par la mairie de 7h30 à 8h.

ALP Souyri
matin : 7h30-8h50
midi : 12h-13h50
soir : 17h-18h30
Un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) est organisé de 16h15 à 17h.

Accueil de loisirs mercredis et vacances
7h30-18h30

Accueil Ados
mercredi : 13h30-18h30
vendredi : 17h30-19h30

1-2-3- Le public

- *ALP Jean Auzel et Souyri*

Tous les enfants de l'école concernée sont accueillis. Cependant, les familles doivent être adhérente au Créneau et avoir le dossier d'inscription à jour.

- *Accueil de loisirs du mercredi et des vacances*

Les enfants sont accueillis à partir de leur scolarisation. Ils viennent principalement des communes de Marcillac et Salles La Source, mais les enfants des communes alentour sont également accueillis avec une tarification différente. Les familles doivent être adhérente au Créneau et avoir le dossier d'inscription à jour.

Ils sont répartis en trois groupes :

- de 3 à 5 ans
- de 6 à 8 ans
- de 9 à 14 ans

- *Accueil ados*

Tous les collégiens et lycéens du territoire peuvent être accueillis sous condition d'être adhérent au Créneau et à jour du dossier d'inscription.

1-2-4 Les besoins éducatifs identifiés

Enfants de 3 à 5 ans
Sécurité et bien-être : Les enfants de cette tranche d'âge ont besoin d'un environnement sûr et accueillant où ils peuvent explorer en toute sécurité.
Développement moteur : Activités qui encouragent la motricité fine et globale, comme les jeux de construction, le dessin, et les jeux en plein air.
Socialisation : Encourager les interactions avec les pairs pour développer des compétences sociales telles que le partage, la coopération et la communication.
Langage et communication : Stimuler le développement du langage par des lectures, des chansons, et des activités de discussion.
Découverte et curiosité : Proposer des activités variées qui suscitent la curiosité et le désir d'apprendre, comme des ateliers de découverte scientifique, artistique et musicale.
Routines et rituels : Instaurer des routines pour offrir un cadre stable et rassurant.

Enfants de 6 à 10 ans
Développement cognitif : Activités qui stimulent la réflexion, la résolution de problèmes et la créativité, telles que des jeux de stratégie, des projets scientifiques et des activités artistiques.
Développement de l'autonomie : Encourager la prise d'initiatives et la responsabilisation par des activités qui permettent de prendre des décisions et d'assumer des responsabilités.
Socialisation et respect des règles : Renforcement des compétences sociales et du respect des règles de vie en collectivité par des jeux de groupe et des activités collaboratives.
Éducation à la citoyenneté : Initiatives pour sensibiliser à la citoyenneté, à l'environnement, et aux valeurs de respect et de tolérance.

Enfants de 10 à 14 ans
Développement de l'esprit critique : Activités qui encouragent la pensée critique, l'analyse et le débat, telles que les ateliers de philosophie, les discussions sur des thèmes d'actualité.
Autonomie et responsabilité : Encourager l'autonomie et la prise de responsabilité à travers des projets collectifs et individuels, comme la gestion de projets ou la participation à des conseils de jeunes.
Activités sportives et culturelles : Proposer une large gamme d'activités sportives, artistiques et culturelles pour favoriser l'épanouissement personnel et la découverte de nouveaux intérêts.
Prévention et santé : Sensibilisation aux questions de santé, de bien-être, et de prévention des risques (nutrition, hygiène, harcèlement, etc.).
Éducation à la citoyenneté et à l'environnement : Programmes et projets orientés vers la citoyenneté active, la solidarité, et la préservation de l'environnement.

Jeunes de 14 à 17 ans
Besoin physiologique : Activités qui encourage le mouvement
Besoin d'affection, de communication et de bien être
Besoin sexuel : activités d'information et de prévention, discussion
Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie : activités autogérées
Recherche de ses limites et celles des autres : activités qui favorisent le dépassement de soi
Besoin de discussions, de réflexion, ambivalence dans les comportements (être en groupe et être seul, de se dépenser et de ne rien faire) : débat, jeux de société
Besoin de conflits
Besoin d'idéaliser et de s'identifier

Intégration des besoins spécifiques
Enfants en situation de handicap : Adapter les activités pour garantir l'inclusion et l'accessibilité, proposer un accompagnement individualisé si nécessaire.

1-2-5 L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composés d'animateurs diplômé, non diplômé et/ou stagiaire. Ce sont des animateurs permanent ceux qui permet d'avoir une continuité et une cohérence éducative sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Elle est composée d'animateurs salariés de l'Association Le Créneau :

ISSALIS Anne : BPJEPS LPT

MOINACHE Harmya : BAFA

FELLAGUE Axel : BAFA

GRELLA Florence : Non diplômé

CROS Marie-France : BAFA et BPJEPS LTP

SALESSE Kévin : BPJEPS APT

LATAPIE Marissa : BAFA

DARSES Agnès : Stagiaire BAFA

De mise à disposition des municipalités de Marcillac-Vallon et Salles-la-Source :

GROSSEN Sherley : CAP Petite enfance

LAURY Geneviève : non diplômée

TISSON Ariane : BAFA

THERON Magali : CAP Petite enfance

GIMENEZ Stéphanie : Non diplômée

LATAPIE Antoinette : Non diplômée

ZABROCKI Marie : BAFA

L'équipe d'animation est compléter par des animateurs vacataires sur les périodes de haute fréquentation de l'accueil et pour la prise de congés des salariés permanents.

2- LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le projet éducatif s'inspire des valeurs de l'éducation populaire pour renforcer l'engagement citoyen, la solidarité et l'autonomie des enfants. L'objectif est d'offrir un cadre de développement qui privilégie l'émancipation individuelle et collective à travers l'échange, la coopération et l'implication de chacun dans la vie du groupe.

Finalité du Projet : Vivre Ensemble

Le projet vise à construire un environnement dans lequel chaque enfant se sent respecté et valorisé, tout en étant encouragé à participer activement à la vie collective. Les valeurs d'éducation populaire enrichissent cette approche en permettant aux enfants de :

- **Développer un esprit critique et participatif** : Encourager la réflexion et la prise d'initiatives pour que chaque enfant soit un acteur de son apprentissage et de sa vie collective.
- **Favoriser l'égalité** : Promouvoir un environnement où chacun, quel que soit son origine, son statut ou ses particularités, a les mêmes droits et accès aux opportunités.
- **Créer du lien social** : Stimuler les relations interpersonnelles, la coopération et la solidarité entre enfants, adultes et communautés.
- **Accéder à la culture et à la connaissance pour tous** : Offrir à chaque enfant des possibilités d'épanouissement culturel, intellectuel et social.

2-1 Objectifs pédagogiques et Actions associées

2-1-1 Créer un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant

Objectif : Offrir un espace où les enfants peuvent s'épanouir pleinement, en toute sécurité et dans le respect des autres.

Actions :

- **Activités diversifiées pour stimuler l'épanouissement de chaque enfant :** Organiser des ateliers d'expression créative, des découvertes culturelles, des jeux collaboratifs et des moments d'échange favorisant le développement personnel et collectif.
- **Atmosphère de confiance et de bienveillance :** Construire des relations éducatives fondées sur le respect mutuel et la bienveillance, en favorisant des interactions positives entre tous les participants (enfants et adultes).
- **Éducation émotionnelle :** Organiser des ateliers sur la gestion des émotions, la régulation des conflits et l'écoute active, pour que chaque enfant puisse développer son intelligence émotionnelle et sociale.

2-1-2 Développer l'autonomie, la responsabilité et l'esprit critique

Objectif : Encourager l'enfant à devenir acteur de sa propre éducation et à participer activement à des projets collectifs, dans un cadre démocratique.

Actions :

- **Projets collectifs et participatifs :** Offrir aux enfants la possibilité de prendre des décisions ensemble, comme dans des conseils d'enfants ou des ateliers où ils choisissent le thème et les actions à mener.
- **Culture de l'autonomie :** Proposer des espaces où les enfants peuvent travailler en autonomie sur des projets qu'ils initient eux-mêmes, en leur offrant la liberté de choisir et de s'organiser.
- **Démocratie participative :** Organiser des assemblées d'enfants pour discuter des règles de vie, évaluer les activités et proposer des améliorations. Cela favorise un apprentissage de la citoyenneté active et de l'engagement démocratique.
- **Éveil à l'esprit critique :** Organiser des discussions ouvertes, des débats et des ateliers philosophiques où les enfants peuvent développer leur pensée critique sur des sujets d'actualité ou des questions de société (ex. : respect de l'environnement, égalité des droits, justice sociale).

2-1-3 Sensibiliser aux valeurs citoyennes : respect, tolérance, solidarité, et inclusion

Objectif : Renforcer les liens sociaux et promouvoir une culture d'inclusion, de solidarité et de respect des différences, tout en cultivant un esprit de partage et d'entraide.

Actions :

- **Solidarité et inclusion :** Mettre en place des projets où les enfants apportent leur aide à des personnes en difficulté, comme des actions solidaires avec des associations locales ou des projets intergénérationnels. Cela permet de vivre concrètement la solidarité et la coopération.
- **Accès à la culture pour tous :** Proposer des activités culturelles accessibles à tous les enfants, en tenant compte de leurs ressources et en offrant des opportunités de découvertes variées (ex. : sorties culturelles, ateliers de musique, arts plastiques, littérature).
- **Égalité et respect des différences :** Organiser des ateliers sur la diversité culturelle, l'histoire des droits humains et les grands mouvements sociaux pour sensibiliser les enfants aux enjeux de l'égalité.
- **Éducation à la citoyenneté active :** Impliquer les enfants dans des actions de sensibilisation à l'environnement, à la démocratie et à la citoyenneté (par exemple : des ateliers de sensibilisation au recyclage, à la consommation responsable, ou à la solidarité internationale).

2-2 Axes transversaux

2-2-1 Complémentarité et cohérence éducative

- **Coopération avec les enseignants et la communauté locale :** L'équipe éducative travaille en collaboration avec les enseignants et les acteurs locaux pour offrir un cadre pédagogique

cohérent et complémentaire, assurant une continuité de l'apprentissage et des valeurs entre les différents temps éducatifs.

- **Éducation populaire comme modèle :** L'équipe s'inspire des principes d'éducation populaire pour renforcer les échanges, les débats et les initiatives collectives, en valorisant l'implication de chacun dans la construction des projets.

2-2-2 Accueil de tous les publics

- **Accès à l'éducation pour tous :** L'éducation populaire repose sur l'idée que l'accès à la culture et à l'éducation est un droit universel. Ainsi, le projet met en œuvre des pratiques inclusives pour permettre à tous les enfants de participer, quelles que soient leurs origines, leurs capacités ou leurs particularités.
- **Adaptation des activités :** Les enfants en situation de handicap ou rencontrant des difficultés spécifiques bénéficient d'aménagements adaptés, garantissant ainsi leur pleine inclusion dans la mesure du possible.

2-2-3 Mise en valeur du patrimoine et des territoires

- **Découverte des richesses culturelles et naturelles :** En lien avec les valeurs d'éducation populaire, le projet propose des activités qui visent à mettre en lumière les spécificités culturelles, historiques et naturelles de la région, en organisant par exemple des visites de sites patrimoniaux ou des rencontres avec des acteurs locaux (artistes, artisans, etc.).

2-2-4 Activités éducatives de qualité

- **Pratiques diversifiées :** Le projet mise sur des activités diversifiées, centrées sur l'épanouissement de l'enfant à travers des pratiques artistiques, sportives, culturelles et civiques. Les enfants seront encouragés à participer activement à des ateliers créatifs, des discussions de groupe, des projets collaboratifs et des sorties éducatives.
- **Autonomie, créativité et émancipation :** Le projet met un accent particulier sur la créativité et l'autonomie des enfants, en les incitant à prendre des décisions, à proposer des idées et à assumer des responsabilités dans la construction collective des projets.

2-2-5 Le Vivre Ensemble, Une Valeur Partagée

Le projet "Vivre Ensemble" repose sur des principes d'éducation populaire pour offrir à chaque enfant l'opportunité de s'épanouir dans un environnement solidaire, respectueux et inclusif. En mettant en avant les valeurs de participation, d'égalité, de solidarité et d'émancipation, ce projet permet aux enfants de se préparer à être des citoyens actifs, critiques et responsables. Il favorise la construction d'une société où chaque individu peut s'épanouir tout en contribuant à l'ensemble, dans le respect des différences et la recherche du bien commun.

3- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

3-1- Les modalités d'inscriptions

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les familles doivent compléter un dossier d'inscription comprenant :

- Une fiche famille
- Une fiche enfant

Ce dossier, dûment complété, doit être accompagné des documents suivants :

- Une photocopie des vaccinations à jour de l'enfant
- L'attestation de quotient familial de janvier de l'année en cours pour le régime général, ou l'attestation de PASS MSA pour le régime agricole
- Un chèque de 21€ pour l'adhésion familiale à l'association

Modalités d'Inscription aux Activités

Accueil de loisirs péri et extrascolaire (mercredis et vacances scolaires)

Les inscriptions aux activités, selon le programme, se font par e-mail à l'adresse suivante : alshcougousselecreneau@orange.fr.

Il est recommandé de procéder à l'inscription le plus tôt possible, et au plus tard une semaine avant la date souhaitée. Cette anticipation est nécessaire en raison de contraintes liées à la commande de repas, de matériel, et de goûters.

Nous acceptons les inscriptions de dernière minute en fonction de l'urgence et de la disponibilité des ressources.

Accueil de loisirs périscolaire Jean Auzel et Souyri

Il n'y a pas d'inscription en amont pour les activités.

3-2- Les différents temps de la journée

L'accueil est essentiel pour commencer et terminer la journée sur une note positive. La transition entre la famille et l'accueil de loisirs, et vice versa, doit être rassurante pour l'enfant et sa famille.

3-2-1- Accueil de loisirs mercredi et extrascolaire

Accueil du Matin

L'accueil du matin est conçu comme un moment calme où l'enfant peut évoluer librement entre différents pôles d'activités. L'animateur veille à maintenir une ambiance apaisante, créant ainsi un environnement serein pour débuter la journée.

Accueil du Soir

L'accueil du soir est pensé pour permettre à l'enfant de décompresser après la journée. Il est important que l'enfant puisse évacuer les tensions accumulées et retrouver une atmosphère apaisante. Pour cela, il a la possibilité de jouer à l'extérieur avant de rejoindre la salle d'accueil, où une ambiance détendue est privilégiée.

Les temps libres

C'est un moment de pause pour les enfants, où les contraintes sont minimales. Durant ce temps, ils peuvent choisir librement leurs activités : jeux à l'extérieur, jeux de société, dessin, ateliers manuels,

lecture, tout en respectant les règles de sécurité et de respect mutuel. Ce moment leur permet de se déplacer, de rêver et de s'exprimer.

Le temps libre est intégré avant et après les activités planifiées. Il est conçu pour être court mais régulier, d'une durée adaptée aux besoins des enfants, généralement entre 10 et 15 minutes.

Les temps d'activités (9h30-11h45 ; 14h30-16h)

Les temps d'activités sont structurés en plusieurs étapes : rassemblement par groupes d'âge, explication de l'activité, déroulement de l'activité, rangement en collaboration avec les enfants, et moment de bilan. Chaque activité est conçue pour favoriser la découverte de l'environnement du centre de loisirs, encourager le jeu et stimuler la créativité. Elle est adaptée aux besoins spécifiques du groupe et peut même être issue d'un projet initié par les enfants eux-mêmes.

Pour respecter la capacité d'attention des enfants, ces temps d'activités peuvent être entrecoupés de moments libres. Il est essentiel de souligner que la participation aux activités est obligatoire.

Les temps de repas

Les animateurs accompagnent les enfants à table et veillent au niveau sonore approprié. Ce temps est privilégié pour les échanges entre les enfants et avec les animateurs.

Avant le repas, les animateurs guident leur groupe vers les sanitaires pour les mesures d'hygiène nécessaires (passage aux toilettes, lavage des mains), puis les conduisent à la salle de restauration.

Tous les groupes prennent leur repas à 12h30. Pendant ce temps, les animateurs encouragent l'autonomie des enfants avec un système de self-service pour les groupent de 6 à 14 ans, tandis que le groupe des 3-5 ans ont les plats servis à table. Ils maintiennent le calme en encourageant le chuchotement et en montrant l'exemple.

Après le repas, les animateurs accompagnent à nouveau leur groupe aux sanitaires (passage aux toilettes, débarbouillage du visage, lavage des mains).

Le goûter (16h15-17h)

À 16h, chaque animateur procède à un bilan du repas, du temps calme et de l'après-midi avec les enfants, tout en veillant à l'hygiène des enfants (comme décrit pour le repas de midi). À 16h15, chaque animateur organise le goûter avec son groupe.

Le Temps Calme

Le temps calme est essentiel pour permettre à l'enfant de se ressourcer physiquement et psychologiquement. Dans un premier temps, l'animateur guide le groupe pour favoriser le retour au calme à travers des activités comme la lecture, des pauses musicales, ou des jeux de relaxation. Ensuite, les enfants choisissent parmi différents pôles spécifiques préparés par l'animateur, tels que des ateliers manuels, la lecture, ou des jeux de société, qui sont distincts de ceux proposés lors des temps d'accueil. L'animateur veille à maintenir une ambiance reposante et calme en encourageant le chuchotement et en assurant la qualité des activités proposées.

La Sieste

La sieste répond à un besoin physiologique important chez les enfants de 3 à 4 ans. Avant la sieste, l'animateur assiste les enfants pour qu'ils se déshabillent, puis propose une histoire ou un moment de relaxation pour les aider à s'endormir. Une ambiance sécurisante est instaurée, accompagnée d'une musique douce pendant le déshabillage. Chaque enfant dispose de son propre lit et d'un casier pour

ranger ses affaires, identifié avec une photo de l'enfant. Les réveils sont échelonnés pour favoriser un réveil en douceur. L'animateur aide chaque enfant à s'habiller, les accompagne aux toilettes, puis les guide vers les activités suivantes avec l'animateur de son groupe, ou leur propose une activité comme une histoire à la bibliothèque.

Les Temps de Bilan

Le bilan constitue un moment privilégié d'expression pour l'enfant, facilitant la clarification de ses ressentis et leur verbalisation. Il encourage l'apprentissage de la communication sans jugement, permettant ainsi le développement de l'esprit critique et guidant l'équipe dans les ajustements nécessaires. Ce temps est également crucial pour la gestion du groupe en assurant la participation de chacun.

À la fin de l'activité du matin, le bilan est adapté au groupe, ludique et concis.

En revanche, le bilan de fin de journée, durant le temps du goûter, est plus approfondi. Il aborde les repas, le déroulement de la journée, les éventuels problèmes rencontrés, ainsi que les souhaits des enfants. L'animateur prépare des outils adaptés à chaque tranche d'âge et guide chaque enfant à travers des questions ouvertes, sans influencer leurs réponses. Il encourage chaque enfant à s'exprimer librement, intervenant uniquement si le respect mutuel n'est pas maintenu. Dans ce cas, il reformulera les propos pour exprimer le fond de manière respectueuse et rappellera à l'enfant l'importance de respecter cette règle.

3-2-2- Les accueils de loisirs périscolaires

L' ALP Marcillac

Matin

Les enfants peuvent soit allés en salle ALP, soit restés dans la cour.
A l'intérieur, les enfants ont à disposition des jeux de société, du petit matériel pédagogique, un coin lecture, un jeu de construction.
En extérieur, les enfants peuvent utiliser les jeux de cours.

Midi

Maternelles et CP
Avant le repas, l'appel des enfants se fait en classe puis deux encadrants accompagnent les enfants pour l'hygiène d'avant repas.
Le temps de repas (12h05-12h55) est aussi un temps éducatif. Le nombre d'encadrants doit être suffisant afin d'être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrisse convenablement et de façon équilibrée, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Ne pas oublier les règles d'hygiène (lavage des mains avant et après le repas), l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire. Le temps de repas doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre.
Après le repas, les ATSEM accompagnent les enfants à la sieste. L'animatrice et une ATSEM propose un temps calme suivi d'une activité au restant du groupe.

Élémentaires
Deux services sont organisés :
- 12h10 à 12h55
- 13h00 à 13h45

En sortant des classes, les enfants du premier service font l'hygiène d'avant repas puis se dirigent vers la cantine. Un encadrant fait l'appel à la porte de la cantine et vérifie l'hygiène des mains. Les autres enfants vont devant la porte de l'ALP afin de se faire inscrire auprès des animateurs.
Le temps du repas doit permettre à l'enfant de se ressourcer. C'est un temps éducatif où l'enfant apprend le partage. Les encadrants favoriseront l'autonomie, l'éducation au goût et l'équilibre alimentaire.
Deux temps d'activités sont organisés afin que les enfants de chaque service puisse y participer :
- 12h10 à 12h50 pour les CE
- 13h00 à 13h50 pour les CM
Tous les jours, une activité et/ou un club est proposé aux enfants.

Soir

Site place des écoles
Jusqu'à 17h10, les enfants d'élémentaires sont en temps libre dans la cour avec un animateur. Un autre animateur accompagne les enfants qui prennent le transport scolaire.
Les enfants de maternelles font le trajet à pied de leur site jusqu'au site place des écoles accompagnés par deux ATSEM. En arrivant, ils posent leurs affaires sous le petit préau et les ATSEM font l'appel au même endroit.
À 17h10, les animateurs font l'appel des élémentaires dans la cour.
Après l'appel, tous les enfants font l'activité de leur choix. Des activités peuvent être proposées par les encadrants. Ces derniers devront les réfléchir en tenant compte de l'écart d'âge des enfants et du fait qu'ils peuvent être interrompus par le départ échelonné des enfants.

L' ALP Souyri

Matin

Les maternelles
Les enfants sont accueillis dans une salle qui leur est dédiée jusqu'à 8h30. Ils peuvent prendre leur petit déjeuner amené par leur soin. Des pôles sont installés (dessin, puzzle, jeux de société, voiture, poupée, lecture, construction) afin que chaque enfant puisse choisir une activité et circuler librement de l'une à l'autre.

A 8h30, les enfants ont le choix de rester à l'intérieur ou de jouer en extérieur jusqu'à 8h50.

Les élémentaires
Les enfants peuvent soit allés en salle ALP soit restés dans la cour.
A l'intérieur, les enfants ont à disposition des jeux de société, du petit matériel pédagogique, un coin lecture, un jeu de construction, les malles à thème.
En extérieur, les enfants peuvent utiliser les jeux de cours (ballons, raquettes, grand jeux).

Midi

Les animateurs font l'appel des enfants dans les classes.
Deux services sont organisés :
- 12h05-12h50 pour les maternelles et CP
- 13h00-13h45 pour les CE, CM

Le temps de repas est aussi un temps éducatif. Le nombre d'encadrants doit être suffisant afin d'être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrisse convenablement et de façon équilibrée, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Ne pas oublier les règles d'hygiène (lavage des

mains avant et après le repas), l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire. Le temps de repas doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre.
Le deuxième service se fait sous forme de self afin de favoriser l'autonomie des enfants.
Les enfants du 1er service, après avoir fait l'hygiène d'après repas, sont accompagnés à la sieste par une animatrice et une ATSEM, le restant du groupe font un temps calme et une activité organisé par une ATSEM et un(e) animateur (trice)
Les enfants du deuxième service ont le choix entre **un club**, une animation proposée par un animateur ou une activité libre.

Soir

À 17h, une ATSEM accueille les parents au portail. Un animateur accompagne les enfants au bus.
Les parents des maternelles rentrent dans l'école pour aller chercher leurs enfants dans les classes de maternelles.
Les parents des élémentaires peuvent récupérer leurs enfants au portail.
Les enfants de PS jusqu'au GS sont accueillis à partir de 17h15 dans la salle motricité.
Les enfants du CP au CM prennent leur goûter dans la cour ou dans la salle ALP.

À 17h10, les animateurs font l'appel (appel des CP CE1 dans la salle ALP ou dans la cour celui des CE2 CM dans la cour, appel des maternelles dans la salle motricité ou en classe) puis les enfants se dirigent vers un lieu de leur choix :

- La salle ALP pour des jeux de société ou malle à thème (pour les élémentaires)
- La cour terrain pour du sport ou des jeux collectifs ou malle à thème (pour les élémentaires)
- La salle motricité ou la cour ou le terrain (pour les maternelles)

3-3- Santé, sécurité

La santé et la sécurité des enfants sont nos priorités absolues. Nous nous engageons à offrir un environnement sécurisé et favorable à leur bien-être physique et émotionnel.

Cadre Réglementaire

Notre accueil de loisirs respecte toutes les réglementations en matière de sécurité et de santé. Nous suivons les directives des autorités sanitaires et nous nous conformons aux normes rigoureuses concernant les infrastructures, l'encadrement, la sécurité alimentaire, l'hygiène et les premiers secours.

Prévention et Sécurité Physique

1. **Infrastructure et Équipements :** Nos locaux sont aménagés pour assurer la sécurité maximale des enfants, avec un mobilier adapté, des sols sûrs et des zones de jeu clairement définies.
2. **Supervision et Encadrement :** Chaque activité est encadrée par notre équipe d'animateurs qualifiés et expérimentés.
3. **Gestion des Risques :** Des évaluations de risques régulières sont effectuées pour identifier et réduire les dangers potentiels dans nos activités et nos espaces de jeu. Nous mettons en œuvre des mesures préventives pour assurer la sécurité continue des enfants.

Santé et Bien-être des Enfants

1. **Suivi Médical :** Nous collectons les informations médicales pertinentes lors de l'inscription, telles que les allergies et les conditions médicales spécifiques, afin de fournir des soins adaptés et une participation sécurisée aux activités.

2. **Soutien Émotionnel :** Nous créons un environnement émotionnellement sûr où les enfants peuvent exprimer leurs émotions librement, résoudre les conflits de manière constructive et recevoir un soutien affectif de notre équipe d'animation.

Formation et Préparation du Personnel

Notre personnel bénéficie d'une formation continue sur les pratiques de sécurité, les premiers secours et la gestion des situations d'urgence. Cette formation renforce notre capacité à réagir efficacement face aux incidents et à assurer une supervision proactive au quotidien.

3-4- Le rôle de chacun

La Directrice

La directrice est responsable de la sécurité physique et morale des enfants et de l'équipe, ainsi que du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, conformément au projet éducatif et aux lois en vigueur. Elle coordonne les différents moments de la journée et est responsable du suivi sanitaire des enfants, incluant la gestion des régimes alimentaires particuliers et le suivi des pharmacies.

Elle accompagne les animateurs dans la préparation et la mise en œuvre des projets, jouant également un rôle de formatrice pour l'équipe. Elle veille au respect et à la mise en pratique du projet pédagogique. En matière de restauration, elle est responsable de la gestion des repas, depuis les commandes jusqu'à l'application des mesures HACCP.

L'animateur(trice) référent pédagogique

Il assiste la direction dans les tâches administrative et logistique.
Il est le relais de la direction quand celle-ci est absente du site

Les Animateurs

Les animateurs sont les acteurs principaux du projet pédagogique tout au long de la journée. Ils adoptent une attitude bienveillante envers les enfants, organisant leur journée en fonction de leurs besoins. Leurs activités sont adaptées aux caractéristiques des différents groupes d'âge et tiennent compte des particularités de chaque enfant. Ils sont garants de la sécurité physique et morale de chaque enfant, assurant un environnement sécurisant et propice à leur épanouissement.

Réunions d'Équipe

L'équipe se réunit régulièrement pour évaluer les journées passées et préparer celles à venir. En période scolaire, ces réunions ont lieu tous les mardis. Pendant l'été, elles se tiennent une fois tous les quinze jours. Les réunions se déroulent dans la salle Bleue, où l'équipe dispose des ordinateurs, de la photocopieuse et des supports pédagogiques nécessaires.

Pour les ALP, deux fois par semaine (jour à définir), l'équipe se réunit afin de préparer, évaluer les projets, échanger sur les difficultés rencontrer.

Ces réunions sont essentielles pour faire le point sur les activités, partager des observations et ajuster les plans en fonction des retours des enfants et des animateurs. Elles permettent également de renforcer la cohésion de l'équipe et de s'assurer que tous les membres sont alignés sur les objectifs pédagogiques et les méthodes de mise en œuvre.

Conclusion

La bonne organisation et la communication fluide au sein de notre centre de loisirs sont essentielles pour garantir un environnement sécurisant et enrichissant pour les enfants. La directrice, les animateurs et l'ensemble de l'équipe travaillent en étroite collaboration pour offrir aux enfants une expérience positive et éducative, répondant à leurs besoins individuels et favorisant leur développement global.

3-5- Objectifs d'équipe

- **Valoriser la diversité et le respect des différences** : chacun doit pouvoir mieux comprendre et apprécier les spécificités de ses collègues.

- **Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement** : limiter le gaspillage et encourager des activités de récupération dans nos projets quotidiens.

- **Établir un environnement de sécurité affective et professionnelle** : Mettre en place des règles claires pour garantir un espace de travail où chacun se sent en sécurité pour s'exprimer, tout en maintenant une bonne entente entre les membres de l'équipe.

- **Faciliter le partage des connaissances et des compétences** : Organiser des réunions afin que les membres de l'équipe puissent échanger leurs savoirs et enrichir leurs compétences mutuellement.

- **Optimiser l'organisation et la gestion du temps** : Utiliser des outils de gestion de projet pour mieux structurer les tâches et les responsabilités, permettant ainsi une animation des activités plus efficace.

- **Encourager l'écoute active et l'attention aux autres** : Favoriser des pratiques d'écoute active dans les interactions quotidiennes pour renforcer les liens et instaurer un climat de confiance.

3-6- Les outils pédagogiques

1. **Feuilles Projet :** Ces feuilles offrent une vision globale du projet d'animation. L'animateur y inscrit des informations essentielles telles que le titre, le public ciblé, le lieu, les objectifs du projet et les objectifs spécifiques de chaque séance. Elles servent de guide pour l'ensemble du projet.
2. **Fiches de Préparation et d'Évaluation :** Ces fiches permettent de préparer minutieusement chaque séance du projet d'animation. Elles incluent des détails sur les activités prévues, les ressources nécessaires et les objectifs à atteindre. Une section dédiée à l'évaluation permet de noter les réussites et les points d'amélioration après chaque séance.

3. **Documents de Référence :** Nous mettons à disposition des animateurs une variété de documents, tels que le Journal de l'animation et divers livres d'activités, pour inspirer et guider la préparation des activités.

4. **Cahier de Réunion d'Équipe :** Ce cahier consigne les comptes rendus de toutes les réunions d'équipe, permettant de suivre les décisions prises, les observations partagées et les plans d'action définis.

Outils de Bilan

1. **Fiches de Préparation et d'Évaluation :** Utilisées à la fois pour préparer et évaluer les animations, ces fiches permettent d'analyser chaque activité et d'ajuster les futurs projets en fonction des retours.
2. **Feuilles Bilan d'Équipe :** Ces feuilles permettent de faire le point sur les activités réalisées, de discuter des succès et des défis rencontrés, et de planifier les améliorations nécessaires.

Outils de Suivi des Enfants

1. **Fiches de Suivi Personnalisé :** Ces fiches contiennent toutes les informations pertinentes sur les enfants nécessitant un suivi particulier. Elles permettent de s'assurer que chaque enfant reçoit l'attention et les soins adaptés à ses besoins.
2. **Fiches d'Incidents :** Ces fiches gardent une trace écrite de toutes les situations particulières impliquant un enfant, telles que des blessures graves ou des altercations. Elles sont essentielles pour le suivi et la gestion des incidents.

Avenants au Projet Pédagogique

Les avenants au projet pédagogique sont rédigés par la référente pour chaque période (de vacances à vacances pour les mercredis, et pour chaque période de vacances). Ils précisent les objectifs de la période et leur mise en œuvre, incluant l'organisation et les projets d'animation. Ces avenants tiennent compte des bilans d'équipe pour s'assurer de leur pertinence et efficacité.

Inventaires

Les inventaires permettent à l'équipe de connaître le matériel disponible, son état, et de le gérer efficacement. Ces inventaires sont réalisés par catégorie de matériel (ex. : livres, jeux de société) par les animateurs et les référents pédagogiques. Chaque membre de l'équipe est responsable d'une catégorie pour assurer le suivi, la réparation ou le remplacement du matériel, et son utilisation optimale.

3-7- Les relations

Les Parents : Co-éducateurs Privilégiés

Les parents sont nos premiers partenaires en tant que co-éducateurs. Leur rôle est crucial pour répondre au mieux aux besoins des enfants. La communication avec les parents et leur participation active sont essentielles. Nous organisons régulièrement des réunions d'information, des entretiens individuels et des événements où les parents peuvent s'impliquer dans la vie du centre de loisirs. Ces échanges permettent de mieux comprendre les attentes et les préoccupations des parents, tout en les intégrant dans notre démarche éducative.

Les Associations Locales : Ressources Sportives et Culturelles

Les associations locales représentent une ressource inestimable pour notre centre de loisirs. Elles offrent des opportunités sportives et culturelles variées. En collaborant avec ces associations, nous développons des projets locaux qui permettent aux enfants de découvrir et d'apprécier leur territoire. Ces projets favorisent également l'ouverture d'esprit et l'épanouissement personnel des enfants. Que ce soit par le biais de cours de sport, d'ateliers artistiques ou de sorties culturelles, les enfants bénéficient d'une diversité d'expériences enrichissantes.

Les Structures Locales : Partenariats Intergénérationnels et Sociales

Les structures locales qui accueillent différents publics, telles que les maisons de retraite, la crèche et les accueils pour adolescents, sont des partenaires précieux pour nos projets intergénérationnels. Ces collaborations permettent aux enfants de socialiser avec des personnes de différents âges et horizons, enrichissant ainsi leur expérience sociale et humaine. Les visites régulières et les activités partagées avec les résidents des maisons de retraite, par exemple, créent des liens forts et bénéfiques pour toutes les générations impliquées.

La Bibliothèque de Marcillac-Vallon : Un Partenaire Culturel

La bibliothèque de Marcillac-Vallon est un partenaire culturel clé. Sur réservation, elle met à notre disposition ses locaux et prête des ressources bibliographiques. Cette collaboration permet d'enrichir nos activités éducatives avec des séances de lecture, des ateliers de découverte littéraire et des projets autour du livre. Les enfants peuvent ainsi développer leur amour de la lecture et leur curiosité intellectuelle dans un cadre accueillant et stimulant.

La CAF : Soutien et Accompagnement pour l'Accueil Adapté

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), via le plan d'action handicap, accompagne notre équipe dans la mise en place d'un accueil adapté pour les enfants ayant des besoins particuliers. Un éducateur spécialisé se déplace pour préparer, coordonner et évaluer l'accueil de chaque enfant concerné. La CAF met également à disposition des équipes des malles pédagogiques, contenant des outils et des ressources spécifiques pour répondre aux besoins individuels des enfants. Ce soutien permet de garantir une inclusion réussie et un environnement bienveillant pour tous les enfants.

4- LES PROJETS

4-1 Accueil de Loisirs périscolaire

Notre projet pédagogique repose sur quatre grands objectifs pour offrir aux enfants un environnement enrichissant, sécurisant et stimulant.

Complémentarité et Cohérence Éducative

Nous nous assurons que les différents temps de l'enfant, qu'ils soient scolaires ou périscolaires, soient harmonisés et cohérents. Pour cela, nous alignons notre projet pédagogique avec le(s) projet(s) d'école, en collaborant étroitement avec l'équipe enseignante. Cette collaboration inclut des échanges réguliers, la participation aux conseils d'école et la mutualisation des ressources et locaux.

Accueil de Tous les Publics

Nous nous engageons à accueillir tous les enfants dans la mesure du possible, y compris ceux en situation de handicap, en veillant à apporter les aménagements nécessaires et à assurer la continuité de leur encadrement. Notre politique d'inclusion et de mixité sociale garantit une tarification progressive et une communication transparente avec les familles.

Mise en Valeur de la Richesse des Territoires

Nos activités visent à faire découvrir aux enfants le patrimoine naturel, historique et culturel de notre territoire. Nous organisons des projets en partenariat avec les associations locales, les institutions culturelles et les sites naturels. Ces interactions enrichissent le vécu des enfants et développent leur ouverture d'esprit.

Développement d'Activités Éducatives de Qualité

Nos animations sont conçues pour être ludiques, diversifiées et en lien avec le socle commun de la culture et des compétences. Elles respectent les besoins et les aspirations des enfants, tout en favorisant leur autonomie et leur créativité. Les activités sont souvent organisées en cycles, permettant une progression pédagogique et se concluant par des réalisations concrètes telles que des spectacles ou des œuvres artistiques.

4-2 Accueil de Loisirs des Vacances

Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose des projets plus intensifs et variés, adaptés aux longues périodes de disponibilité des enfants. Les activités sont souvent plus ambitieuses et peuvent inclure des excursions, des journées thématiques ou des ateliers de découverte culturelle et sportive. Les enfants ont l'occasion de participer à des projets de grande envergure, comme des spectacles de théâtre, des expositions artistiques ou des tournois sportifs. Ces projets sont conçus pour offrir un équilibre entre apprentissage et amusement, permettant aux enfants de se détendre tout en continuant à développer leurs compétences.

Stages Thématiques

Les stages thématiques proposés durant les vacances ou les périodes spécifiques sont des programmes intensifs sur une thématique précise. Par exemple, nous organisons des stages de cinéma, théâtre ou des initiations à divers sports. Ces stages permettent aux enfants de s'immerger pleinement dans une activité particulière, d'acquérir des compétences spécifiques et de découvrir de nouvelles passions. Les animateurs spécialisés encadrent ces stages pour garantir un apprentissage de qualité et une expérience enrichissante.

Séjours avec Nuitée

Les séjours avec nuitée sont des moments forts dans la vie des enfants au centre de loisirs. Organisés généralement durant les vacances, ces séjours permettent aux enfants de vivre une expérience unique loin de leur environnement habituel. Les projets mis en place lors de ces séjours incluent des activités de plein air comme la randonnée, le camping, les sports nautiques ou les explorations nature. En plus des activités journalières, les soirées sont animées par des veillées autour du feu, des jeux de nuit ou des contes. Ces séjours favorisent l'autonomie, la cohésion de groupe et offrent aux enfants des souvenirs inoubliables. Les séjours sont soigneusement préparés pour garantir la sécurité des enfants tout en maximisant leur plaisir et leur apprentissage.

5- LES MOYENS

5-1- Matériel

Le Matériel Pédagogique

Chaque animateur est responsable de commander le matériel nécessaire à ses activités via la responsable des achats. Les listes de matériel doivent être soumises au plus tard lors de la deuxième réunion. Avant de passer commande, les animateurs doivent vérifier les stocks existants pour éviter le gaspillage. Ils doivent également privilégier des choix respectueux de l'environnement. Toutes les commandes doivent être validées par la référente pédagogique et la directrice.

Les Structures Extérieures Accessibles à Pied

Les accueils à Marcillac bénéficient de plusieurs structures extérieures accessibles à pied, permettant une diversité d'activités :

- **Le gymnase Kervallon :** Disponible sur réservation pendant les vacances scolaires.
- **Le terrain stabilisé Kervallon :** Utilisable les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **Le jardin public de Marcillac-Vallon.**

- **La bibliothèque de Marcillac-Vallon.**

L'accueil de Souyri dispose de plusieurs installations extérieures accessibles à pied, offrant ainsi une variété d'activités.

- **Le jardin public de Souyri**
- **Terrain de Quilles de Souyri**
- **Stade de Souyri**
- **Des chemins de balade sécurisée sur Souyri**

Les Sorties

Les animateurs peuvent organiser des sorties pour enrichir l'expérience des enfants. Pour cela, ils doivent en informer la référente pédagogique pour qu'elle puisse budgétiser et évaluer la faisabilité de la sortie.

Les Transports

Les sorties sont généralement effectuées en bus. En cas de besoin, la directrice et les référents peuvent utiliser leur voiture personnelle pour transporter les enfants, en respectant les réglementations de sécurité en vigueur.

5-2- Communication

Communication interne

Entre Équipe d'Animation et Direction

- **Réunions d'équipe régulières :** Faire le point sur les activités, les projets en cours, les besoins matériels et les éventuelles difficultés rencontrées.
- **Briefings quotidiens :** Coordonner les activités de la journée, rappeler les consignes de sécurité et aborder les urgences éventuelles.

Entre Animateurs

- **Cahier de liaison :** Assurer une transmission fluide des informations entre les différents animateurs, notamment lors des changements de personnel.
- **Messagerie instantanée :** Faciliter une communication rapide et efficace sur des questions opérationnelles urgentes.

- **Drive** : Partager des idées de projet

Entre Animateurs et Référente Pédagogique

- **Fiches de suivi et d'évaluation :** Permettre un suivi régulier des activités et des enfants, et une évaluation continue des projets pédagogiques.

Communication avec les enfants

- **Cercle de discussion :** Encourager l'expression des enfants, recueillir leurs avis et suggestions.

- **Affichage :** Informer les enfants sur les activités à venir, les règles de vie et les événements spéciaux.

Communication avec les parents

- **Réunions d'information :** Présenter le projet pédagogique, les activités prévues, les règles de vie et répondre aux questions des parents.

- **Newsletter et courriels :** Fournir des informations régulières sur les activités, les projets et les annonces importantes.

- **Site Internet et Réseaux Sociaux :** Offrir une plateforme d'information accessible et interactive.

Contenu : Articles sur les activités passées, programmes à venir, photos, vidéos, et annonces.

- **Tableaux d'affichage :** Fournir des informations immédiates et visuelles sur les activités et les annonces importantes.

Communication avec les Partenaires Extérieurs

- **Courriels et lettres officielles :** Formaliser les demandes de partenariat, les remerciements, et les suivis de projets.

Utilisation : Pour les communications avec les associations locales, les structures accueillant des publics (maisons de retraite, crèches, accueils ados), et les institutions culturelles.

- **Réunions de coordination :** Coordonner les projets communs, évaluer les collaborations et planifier les futures actions. Fréquence : Selon les besoins des projets en cours.

6- L'ÉVALUATION

La référente pédagogique est responsable de l'évaluation des avenants du projet pédagogique à chaque période (une période correspondant aux mercredis entre chaque période de vacances scolaires et à chaque période de vacances). Cette évaluation se fait selon plusieurs critères et indicateurs spécifiques :

Évaluation des Différents Temps de la Journée

1. **Autonomie des enfants :**
   - Capacité des enfants à gérer leurs affaires personnelles.
   - Participation active des enfants dans les routines quotidiennes.
2. **Respect des besoins de l'enfant :**

- Observation de la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, repos, activité physique).

- Adaptation des activités en fonction des rythmes et des besoins individuels.

3. **Organisation des temps :**

- Fluidité des transitions entre les différentes activités.
- Respect des horaires et des routines établies.

4. **Place de l'enfant :**

- Implication des enfants dans la prise de décision et la planification des activités.
- Opportunités offertes aux enfants pour exprimer leurs idées et préférences.

Évaluation des Projets d'Animation

1. **Participation des enfants :**

- Taux de participation des enfants aux différentes activités.
- Engagement et enthousiasme des enfants pendant les activités.

2. **Place de l'enfant :**

- Rôle actif des enfants dans la mise en place, la pratique de l'activité et le rangement.
- Contribution des enfants à l'évaluation des activités.

Évaluation des Animateurs

1. **Sécurité des enfants :**

- Respect des protocoles de sécurité.
- Capacité à anticiper et gérer les situations d'urgence.

2. **Lien entre les animations et les objectifs du projet pédagogique :**

- Cohérence entre les activités proposées et les objectifs éducatifs définis.
- Adaptation des activités pour répondre aux besoins spécifiques du groupe.

3. **Attitude face aux enfants :**

- Comportement bienveillant et respectueux envers les enfants.
- Capacité à créer un environnement positif et inclusif.

4. **Place au sein de l'équipe :**

- Collaboration et communication efficace avec les autres membres de l'équipe.
- Participation active aux réunions et aux bilans d'équipe.

Outils et Méthodes d'Évaluation

Pour réaliser ces évaluations, la directrice s'appuiera sur plusieurs outils et méthodes :

1. **Bilans des enfants :**

- L’animateur doit animer les bilans de manière ludique et créative. Par exemple, en utilisant des jeux comme des cibles ou une version réinventée de "1, 2, 3 soleil".
- Ces bilans doivent permettre aux enfants d’exprimer leur ressenti sur le groupe, les activités et les différents temps de la journée.

2. **Bilans des activités par les animateurs :**

- Chaque animateur s’appuie sur le bilan des enfants et sur sa fiche de préparation et d’évaluation des animations.
- Ces bilans permettent de mesurer l’impact des activités et d’identifier des axes d’amélioration.

3. **Bilans d’équipe :**

- Ces réunions permettent de faire le point sur les différents temps de la journée, de discuter des difficultés rencontrées avec les enfants et d’évaluer les objectifs pédagogiques.
- Les axes d’amélioration sont réfléchis collectivement pour une mise en œuvre plus efficace.

4. **Observations de terrain :**

- La directrice et la référente effectuent des observations régulières pour évaluer le déroulement des activités et l’attitude des animateurs.
- Ces observations sont notées et discutées lors des bilans d’équipe.

Synthèse des Évaluations

Les résultats des évaluations sont compilés pour chaque période. Ils permettent d’ajuster les projets pédagogiques et d’apporter des améliorations continues. Cette démarche assure une qualité constante des activités et un environnement optimal pour les enfants.

ANNEXES

Dossier d’inscriptions

FICHE ENFANT

Dossier d'inscription 2025/2026

Photo d'identité

ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance : ... ... / ... ... / ... ...

École fréquentée : ..... Commune : ..... Classe : .....

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE (attestation à joindre au dossier) :

Nom : ..... Contrat n° : .....

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (conseillée)

Nom : ..... Contrat n° : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE (couvrant l'enfant) : .....

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR RÉCUPÉRER L'ENFANT (autre que les parents) :

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone
1	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...
2	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...
3	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...
4	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les parents) :

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone
1	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...
2	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...
3	.....	... ... / ... ... / ... ... / ... ... / ... ...

RECOMMANDATIONS UTILES A L'ACCUEIL DE L'ENFANT

Suivi éducatif (AVS, CAMPS, CMPP, orthophoniste) : .....

.....

Autre suivi / particularité familiale : .....

.....

Qu'est-ce qui lui plaît / l'apaise : .....

.....

Qu'est-ce qui est difficile pour lui / qui le contrarie : .....

.....

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

- Est-ce que votre enfant porte des lunettes, une prothèse auditive ou un autre appareillage de santé ?

☐ oui ☐ non Si oui, qu'elles sont vos recommandations : .....

- Est-il asthmatique ? ☐ oui ☐ non Si oui, qu'elles sont vos recommandations :
  .....

- A-t-il des allergies :

-Alimentaires ☐ oui ☐ non - Médicamenteuses ☐ oui ☐ non

- Autres (animaux, plantes, pollen) ☐ oui ☐ non Précisez : .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

- A-t-il un PAI ? (Le projet d'Accueil Individualisé est un document qui précise les adaptations à apporter quand un enfant a des troubles de santé sur le temps de collectivité) ☐ oui ☐ non

- A-t-il des besoins spécifiques ? (alimentation, comportement, communication, ...) ☐ oui ☐ non

Si oui, qu'elles sont vos recommandations : .....

- Est-il en situation de handicap ? ☐ oui ☐ non

- Perçoit-il l'AEEH ? (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ☐ oui ☐ non

Si oui, merci de fournir le justificatif MDPH.

Si vous avez répondu oui à une de ces questions ou si vous en faites la demande, un rendez-vous avec la direction vous sera proposé afin de préparer au mieux l'accueil de votre enfant.

Nom et téléphone du médecin traitant : .....

VACCINATION OBLIGATOIRE

Pour information voici le tableau des vaccinations obligatoire depuis Janvier 2025 :

Merci de fournir la photocopie des vaccinations à jours ou un document signé d'un professionnel de santé habilité à vacciner (médecin généraliste, pédiatre, sage-femme ou infirmier).

Lorsqu'une ou plusieurs vaccinations sont manquantes, l'enfant est provisoirement admis en collectivité pour **une durée transitoire de 3 mois**. Ce délai permet à la famille de débuter les vaccinations manquantes et de les poursuivre conformément au calendrier des vaccinations.

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), ……. représentant légal de l'enfant ……

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.
- Autorise l'équipe de direction à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant (SAMU, pompiers, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale)

☐ oui ☐ non

- Autorise la prise de photographies de mon enfant le représentant dans le cadre des activités de l'association ainsi que la modification, la diffusion et la publication de ces dernières sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion des activités de l'association (album photos, article de presse, site internet, newsletters de l'association et réseau sociaux)

☐ oui ☐ non

- L'autorise à prendre le car, le minibus ou les voitures particulières (assurance «auto-mission » de l'association)

☐ oui ☐ non

- L'autorise à partir seul de l'accueil de loisirs

☐ oui ☐ non

Fait à …… Le … … / … … / … … … … **Signature(s) :**

FICHE FAMILLE

Dossier d'inscription 2025/2026

Cadre réservé à l'administration
☐ Enregistré ☐ Tarifé

Nom et prénoms De (des) l'enfant(s)	Date de naissance	Sexe	Accueil(s) fréquenté(s)	École fréquentée
1	... ... / ... ... /	☐ M ☐ F	☐ ALP ☐ ALSH ☐ Ados	.....
2	... ... / ... ... /	☐ M ☐ F	☐ ALP ☐ ALSH ☐ Ados	.....
3	... ... / ... ... /	☐ M ☐ F	☐ ALP ☐ ALSH ☐ Ados	.....

RESPONSABLE LÉGAL 1 (Référent pour la facturation)	RESPONSABLE LÉGAL 2
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) :	☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) : .....
Nom :	Nom : .....
Prénom :	Prénom : .....
Date de naissance : ... ... / ... ... /	Date de naissance : ... ... / ... ... / ... ...
Adresse :	Adresse :
.....	.....
.....	.....
CP : ... . Ville :	CP : ... . Ville : .....
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
Fixe :...../...../...../...../..... Portable :...../...../...../...../.....	Fixe :...../...../...../...../..... Portable :...../...../...../...../.....
Travail :...../...../...../...../.....	Travail :...../...../...../...../.....
Mail : .....@.....	Mail : .....@.....
Situation familiale (rayer les mentions inutiles) :	Situation familiale (rayer les mentions inutiles) :
Célibataire / Union libre / Marié(e) / Pacsé(e) / Séparé(e) / Veuf(ve)	Célibataire / Union libre / Marié(e) / Pacsé(e) / Séparé(e) / Veuf(ve)

ALSH : Quotient Familial CAF (attestation de QF de Janvier de l'année en cours à fournir) : .....

Bénéficiaire PASS ACCUEIL MSA (attestation PASS ACCUEIL MSA à fournir) :

☐ oui ☐ non Si oui N°..... QF : .....

ALP : ☐ Imposable ☐ Non imposable (copie de la totalité de l'avis de situation déclarative 2023 à joindre)

MUTUELLE : ☐ Nom : ..... ☐ N° de contrat : .....

Je soussigné(e)..... (Cocher les cases correspondantes) :

☐ Certifie avoir pris connaissance et approuver le règlement intérieur et les tarifs de l'association

☐ M'engage à signaler à l'association tout changement de situation qui surviendrait au cours de l'année

☐ Certifie exact l'ensemble des renseignements déclarés ci-dessus

Date : .. .. / .. .. / .. .. Signatures :

Tarifs de l'accueil

TARIFS ALP MARCILLAC-VALLON / SALLES-LA-SOURCE (SOUYRI)

Familles Communes		Non imposables		Imposables	
Affiliation à des organismes		PERISCOLAIRE FRATRIE/NON IMPOSITION			
		1er enfant	2ème enfant	1er enfant	2ème enfant
Hors forfait	Fréquentations ponctuelles	1,00 €	0,50 €	1,05 €	0,52€
Forfait Midi	À partir de 10 jours de fréquentations le midi. Dans le cas, de fréquentations ponctuelles le matin ou/et le soir sont facturés en sus au tarif hors forfait.	10,00 €	5,00 €	10,50 €	5,25 €
Forfait Midi/Soir ou Matin	À partir de 11 jours de fréquentations le midi et le matin ou le midi et le soir. Dans le cas, de fréquentations ponctuelles le matin ou le soir sont facturés en sus au tarif hors forfait.	20,00 €	10,00 €	21,00 €	10,50 €
Forfait Matin, Midi et Soir	À partir de 11 jours de fréquentations le matin, midi et le soir.	26,25 €	13,12 €	27,30 €	13,65 €
Familles Hors Communes		**Non imposables**		**Imposables**	
Affiliation à des organismes		PÉRISCOLAIRE HORS COMMUNE			
		1er enfant	2ème enfant	1er enfant	2ème enfant
Hors forfait	Fréquentations ponctuelles	1,05 €	0,52 €	1,10 €	0,55 €
Forfait Midi	À partir de 10 jours de fréquentations le midi. Dans le cas, de fréquentations ponctuelles le matin ou/et le soir sont facturés en sus au tarif hors forfait.	10,45 €	5,22 €	11,00 €	5,50 €
Forfait Midi/Soir ou Matin	À partir de 11 jours de fréquentations le midi et le matin ou le midi et le soir. Dans le cas, de fréquentations ponctuelles le matin ou le soir sont facturés en sus au tarif hors forfait.	20,90 €	10,45 €	22,00 €	11,00 €
Forfait Matin, Midi et Soir	À partir de 11 jours de fréquentations le matin, midi et le soir.	27,50 €	13,75 €	28,60 €	14,30 €

Gratuité 3e enfant ou plus.

ASSOCIATION LE CRENEAU

Accueil de loisirs de Cougousse / Année scolaire 2025/2026

Bénéficiaire CAF*

Familles résidant à Salles-la-Source et Marcillac-Vallon					
Quotient Familial	0-420	421-520	521-800	801-1000	>1000
Pass CAF	Rentrée les bons CAF de l'année en cours				
Code TARIFS	T1	T2	T3	T4	T5
Journée	10.50€	11.55€	12.60€	13.10€	13.65€
Avec déduction CAF	4.50€	7.55€	8.60€		
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
Demi-journée	8.40€	8.90€	9.45€	10 €	10.50€
Tarif ½ journée sans repas avec déduction CAF	5.40€	6.90€	7.45€		
Tarif ½ journée avec repas et avec déduction CAF	2.40€	4.90€	5.45€		
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €

Familles extérieures à Salles-la-Source et Marcillac-Vallon					
Quotient Familial	0-420	421-520	521-800	801-1000	>1000
Pass CAF	Rentrée les bons CAF de l'année en cours + affilié à l'organisme Hors Communes				
Code TARIFS	TE1	TE2	TE3	TE4	TE5
Journée	12.65€	13.75€	14.85€	15.40€	15.95€
Avec déduction CAF	6.65€	9.75€	10.85€		
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
Demi-journée	10.45€	11 €	11.55€	12.10€	12.65€
Tarif ½ journée sans repas avec déduction CAF	7.45€	9 €	9.55€		
Tarif ½ journée avec repas et avec déduction CAF	4.45€	7 €	7.55€		
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €

* Montant des Pass Aish CAF (aide aux familles versée directement à la structure) :

- QF ≤ 420 :
  6 € par journée - 6 € par ½ journée avec repas - 3 € par ½ journée
- 421 ≤ QF ≤ 800
  4 € par journée - 4 € par ½ journée avec repas - 2 € par ½ journée

Bénéficiaire MSA*

Familles résidant à Salles-la-Source et Marcillac-Vallon					
Quotient Familial	0-420	421-520	521-800	801-1000	>1000
Pass MSA	Rentrée les bons MSA de l'année en cours				
Code TARIFS	T1	T2	T3	T4	T5
Journée	10.50€	11.55€	12.60€	13.10€	13.65€
Avec déduction MSA	6.50€	7.55€	8.60€	9.10€	9.65€
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
Demi-journée	8.40€	8.90€	9.45€	10 €	10.50€
Avec déduction MSA	6.40€	6.90€	7.45€	8 €	8.50€
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €

Familles extérieures à Salles-la-Source et Marcillac-Vallon					
Quotient Familial	0-420	421-520	521-800	801-1000	>1000
Pass MSA	Rentrée les bons MSA de l'année en cours + affilié à l'organisme Hors Communes				
Code TARIFS	TE1	TE2	TE3	TE4	TE5
Journée	12.65€	13.75€	14.85€	15.40€	15.95€
Avec déduction MSA	8.65€	9.75€	10.85€	11.40€	11.95€
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
Demi-journée	10.45€	11 €	11.55€	12.10€	12.65€
Avec déduction MSA	8.45€	9 €	9.55€	10.10€	10.65€
Repas	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €

* Montant des Pass Aish MSA (aide aux familles versée directement à la structure) :

4 € par journée - 2 € par ½ journée

L'adhésion à l'association est de 21€ par famille pour l'année scolaire en cours et vous donne accès à toutes les activités de l'association (ALP, ALSH, Espace Jeunes, Cyberbase).